



Budget primitif 2023

Le BP 2023

- **Le BP 2023 se compose de 3 budgets :**
 - Le budget principal,
 - Les budgets annexes :
 - Quai des arts,
 - Energies renouvelables.

Les budgets annexes

Le budget annexe Quai des Arts

- Un BP 2023 impacté par le contexte économique et les mesures nationales :
 - Dépenses de fonctionnement :
 - Masse salariale : 316 K€,
 - Charges à caractère général : 350 K€,
 - Recettes de fonctionnement :
 - Billetterie et locations de salles : 217 K€,
 - Participation du Casino : 77 K€,
 - Participation du budget principal : 480 K€,

Le budget annexe Quai des Arts

- En investissement :
 - En dépenses :
 - Changement du mode d'éclairage de l'équipement : de l'halogène au led (600 K€)
 - Recettes :
 - Subvention : 217 K€,
 - Dotation aux amortissements: 157 K€,
 - Emprunt d'équilibre à effacer au stade du BS : 286 K€,

Le budget annexe Energies renouvelables

- Des opérations de fonctionnement :
 - La contribution exceptionnelle du budget principal : 46 K€,
 - Les dotations aux amortissements : 41 K€,
 - Des dépenses « d'entretien » : 5 K€
- Des opérations d'investissement :
 - Le remboursement de l'avance initiale : 41 K€,



Le budget principal

Le budget primitif 2023 est conforme aux orientations budgétaires

- Conserver un haut niveau d'autofinancement,
- Ne pas augmenter les taux des impôts locaux des résidents à l'année,
- Mettre en œuvre les projets du mandat.

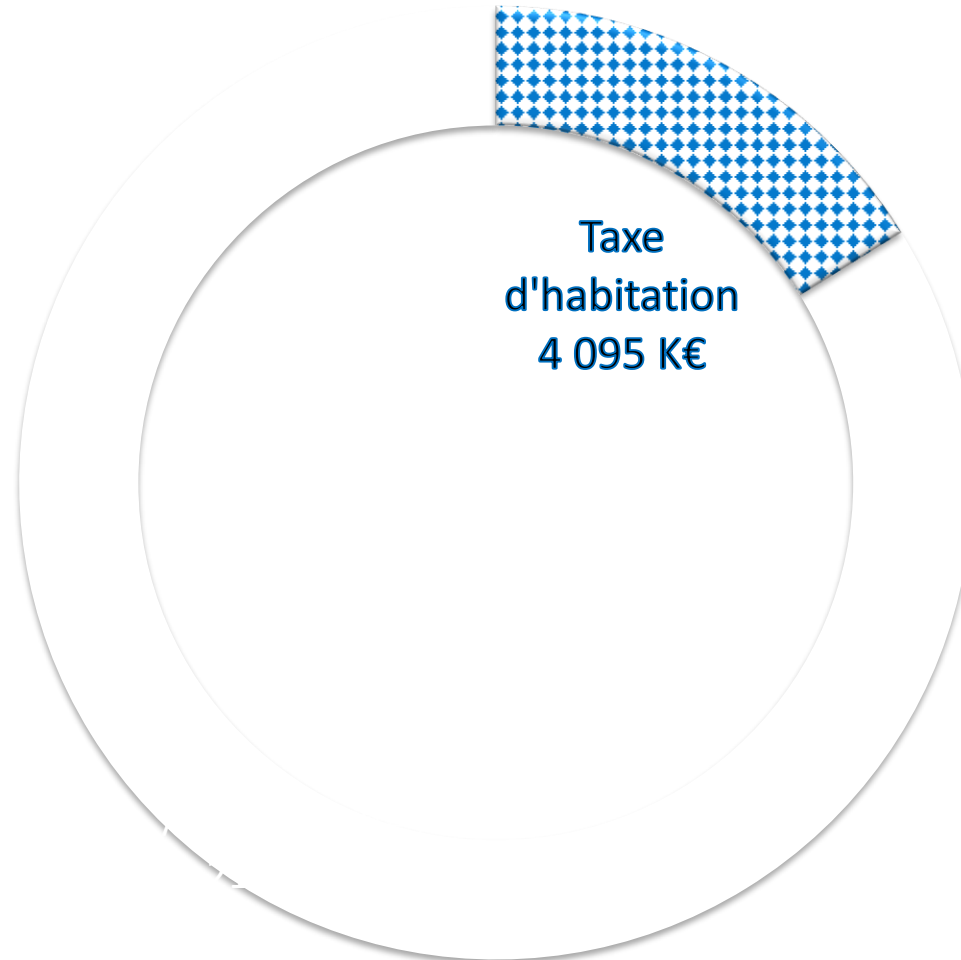
Budget primitif 2023

La section de fonctionnement

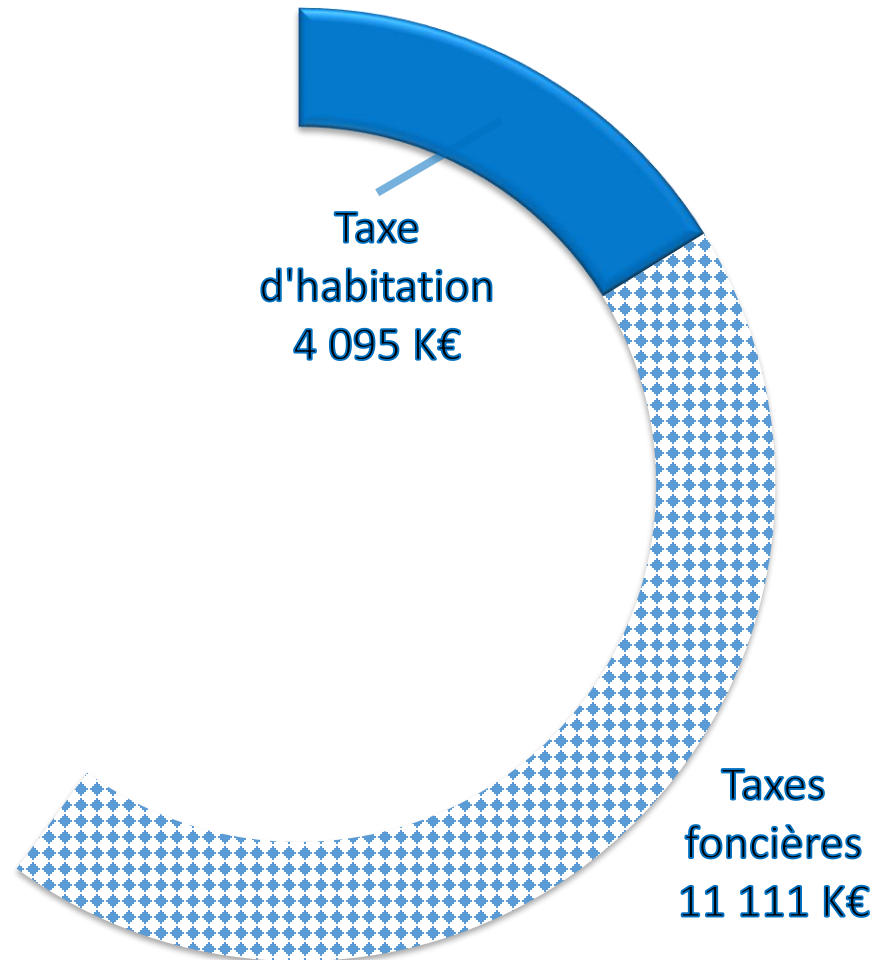
Des recettes de fonctionnement 2023 en hausse

- Les recettes réelles : 25 309 K€, soit une hausse de 1 577 K€ par rapport au BP 2022 (+ 6,64 %),
- Les recettes d'ordre : 210 K€

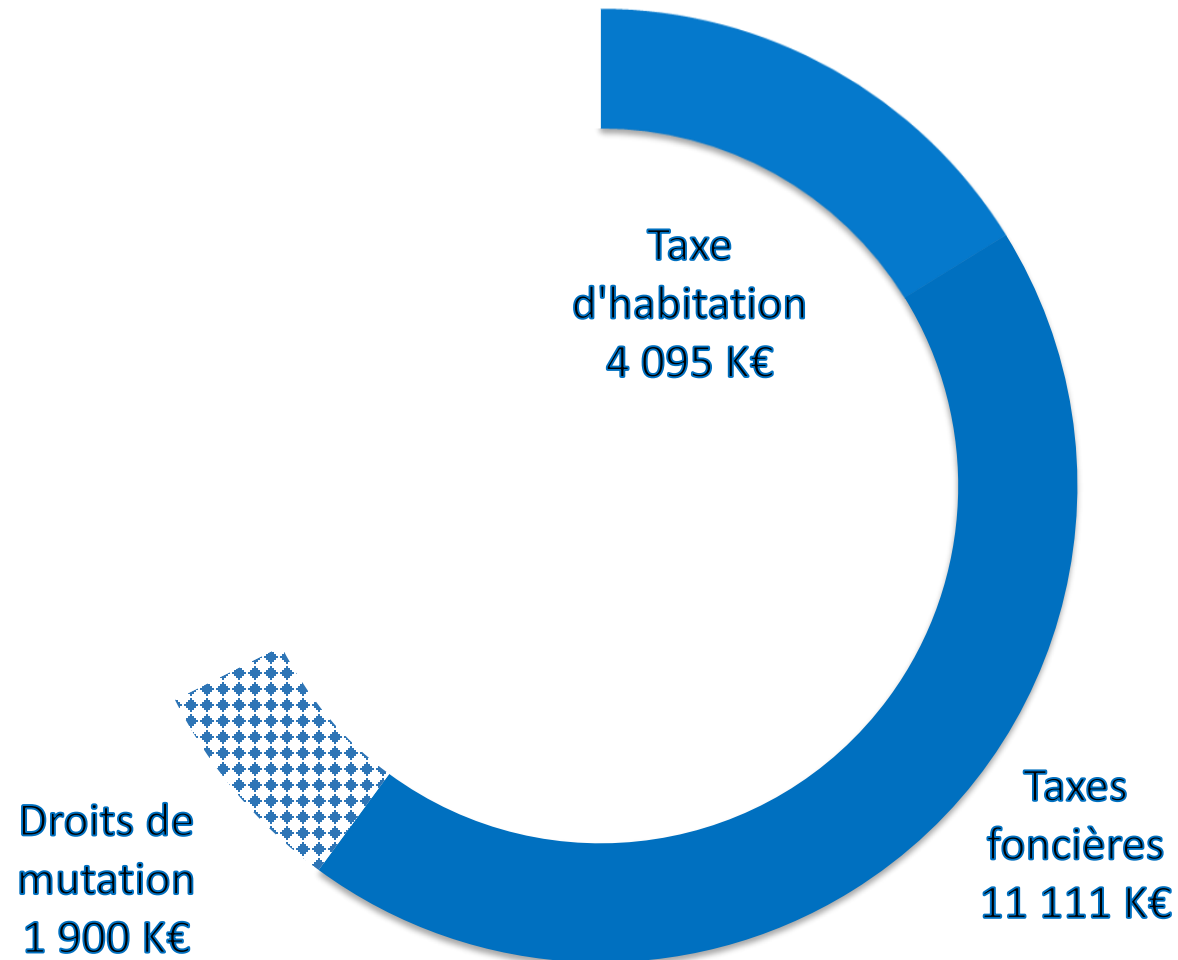
Le produit de la taxe d'habitation intègre la majoration sur les résidences secondaires



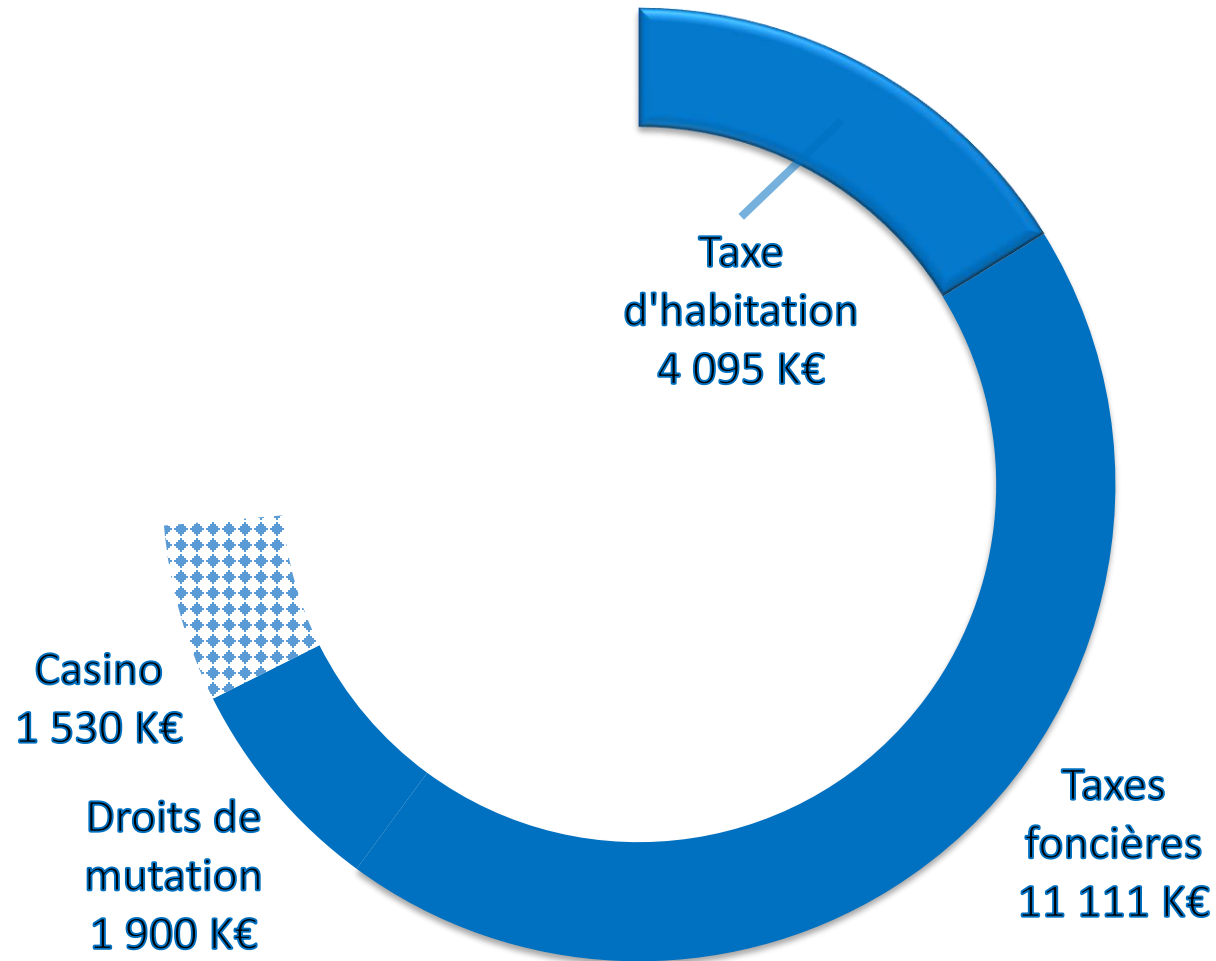
Une taxe foncière qui intègre, depuis 2021, la part départementale



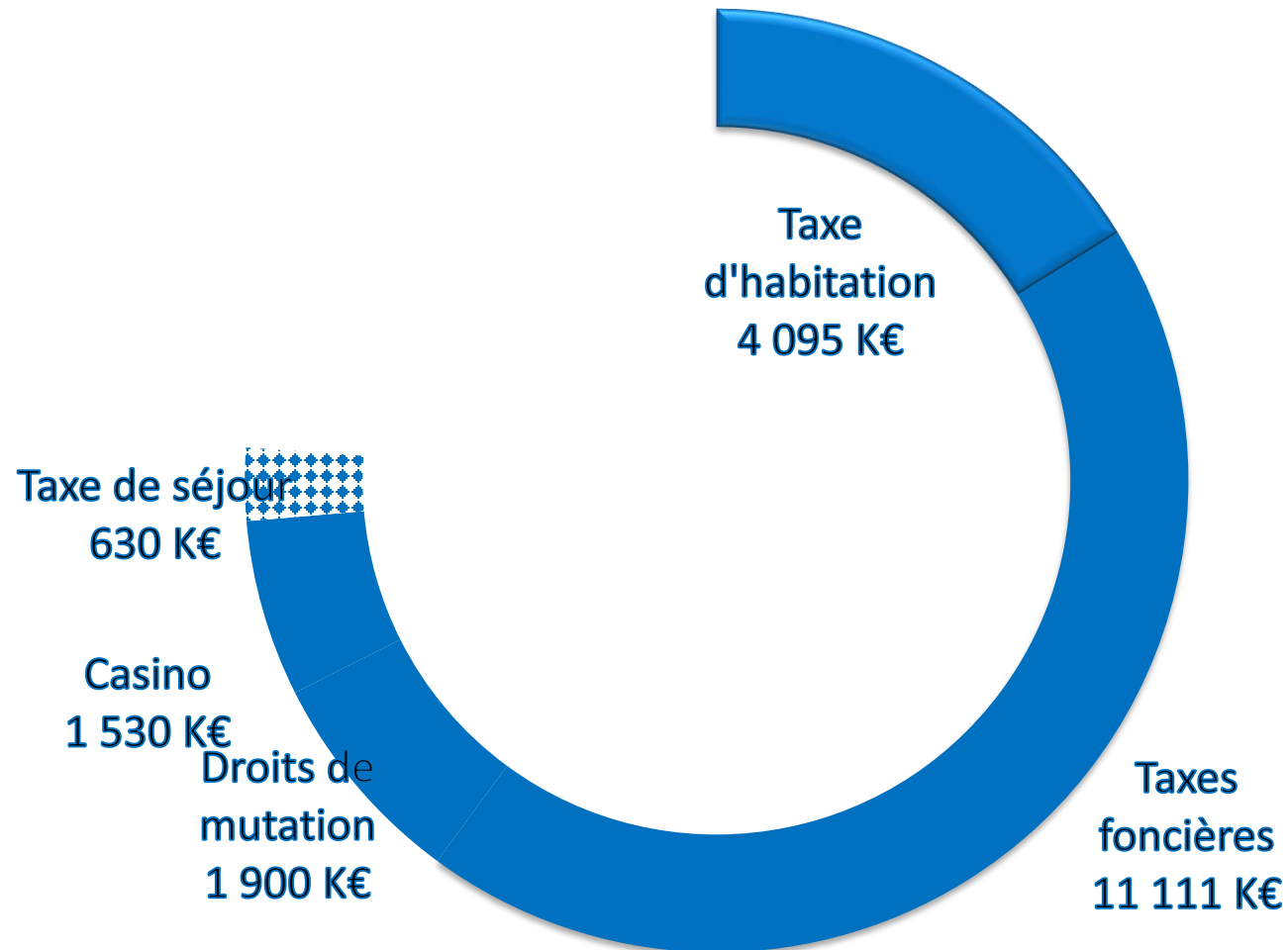
Les droits de mutation sont anticipés avec prudence



La recette attendue du Casino est anticipée à la hauteur de la projection de réalisation 2022

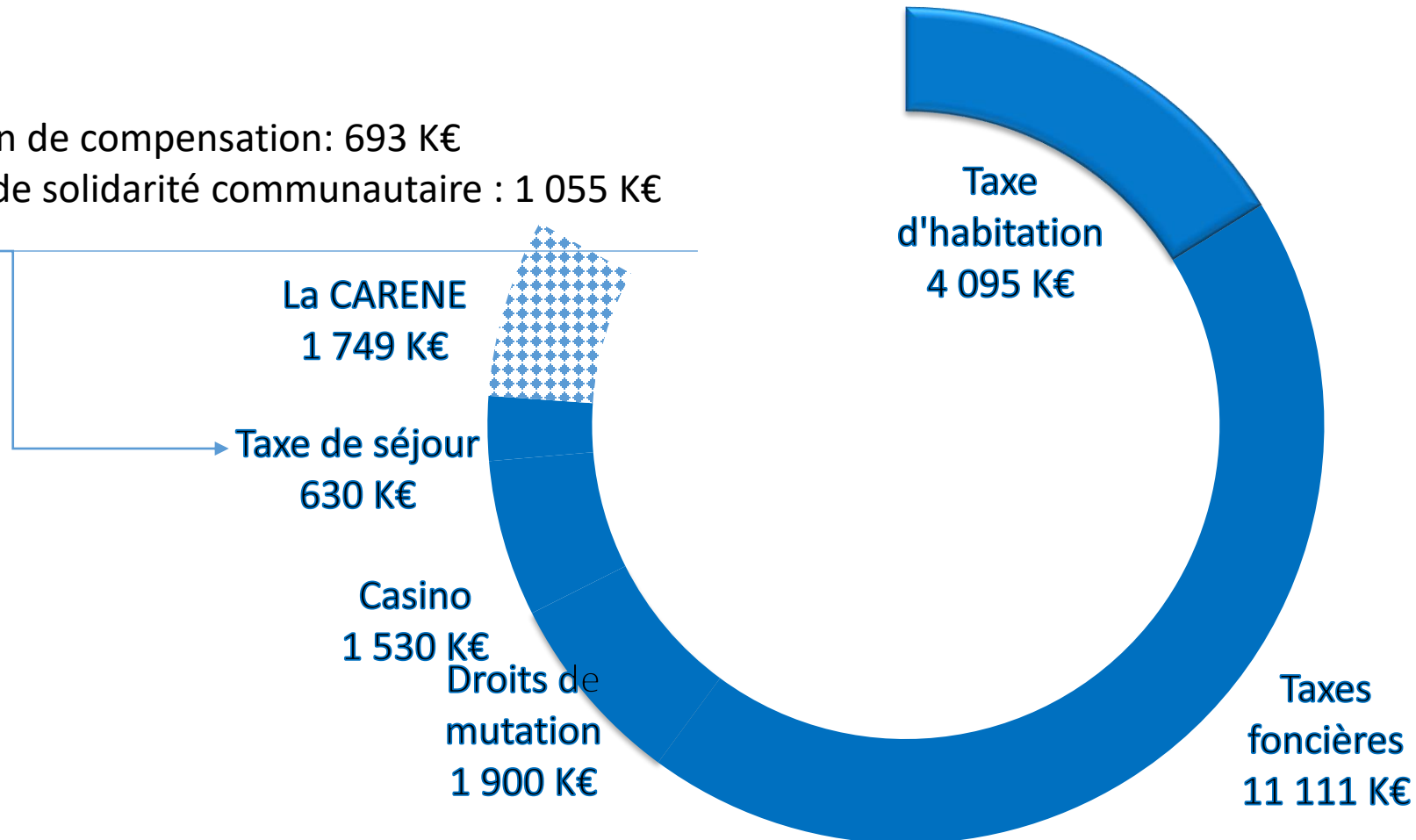


La taxe de séjour retrouve son dynamisme

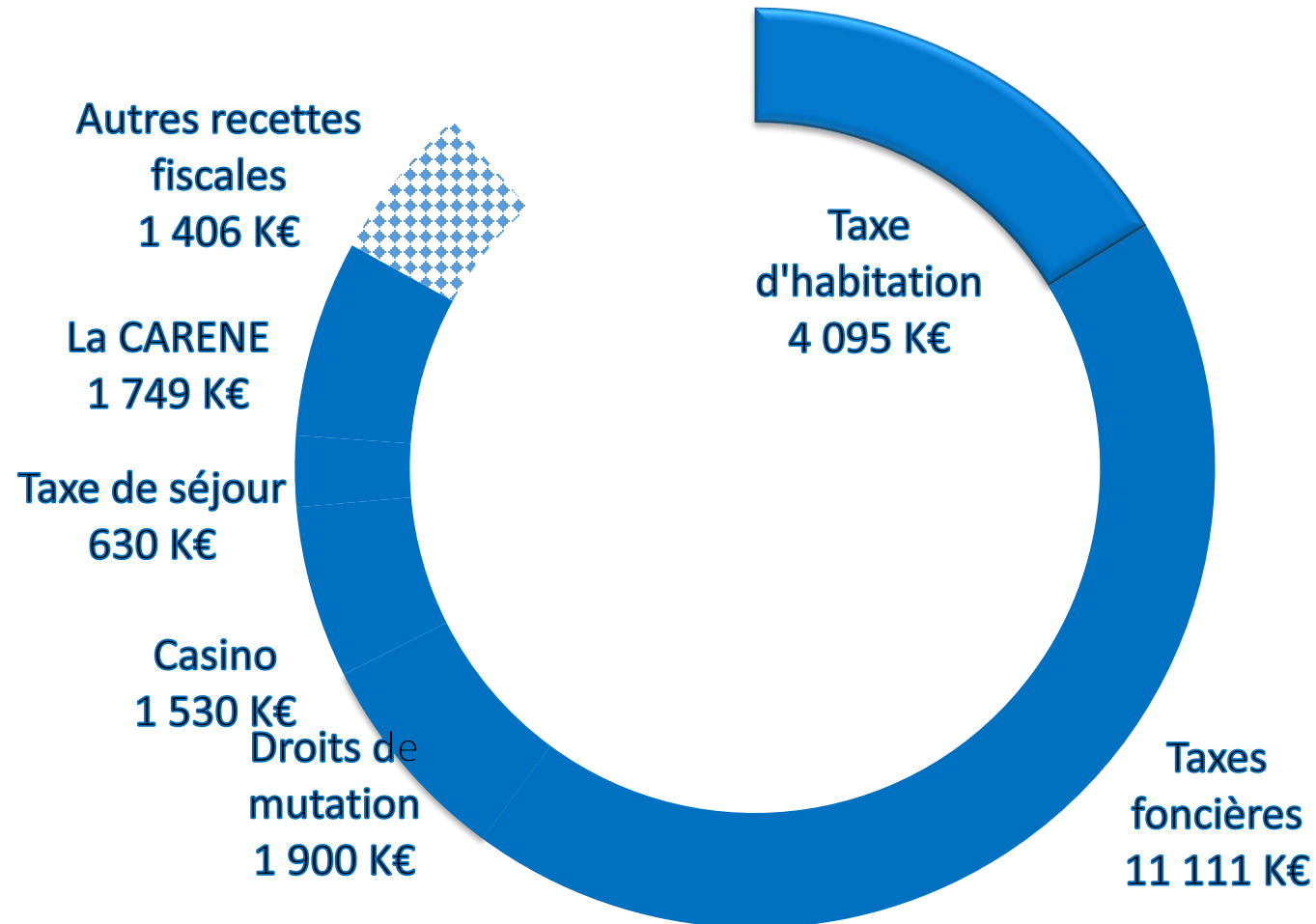


La CARENE participe au budget 2023 à hauteur de 1 749 K€

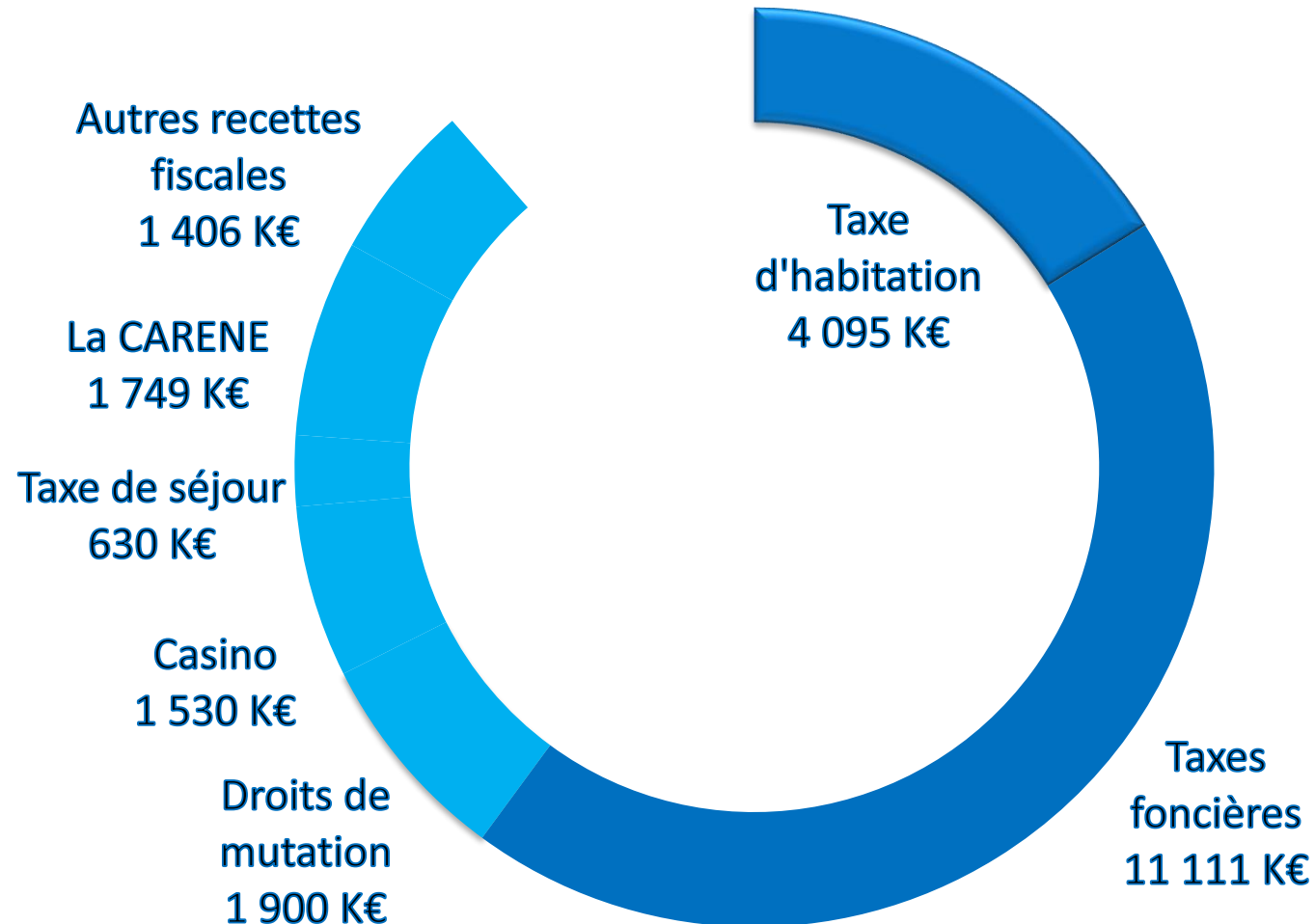
- Attribution de compensation: 693 K€
- Dotation de solidarité communautaire : 1 055 K€



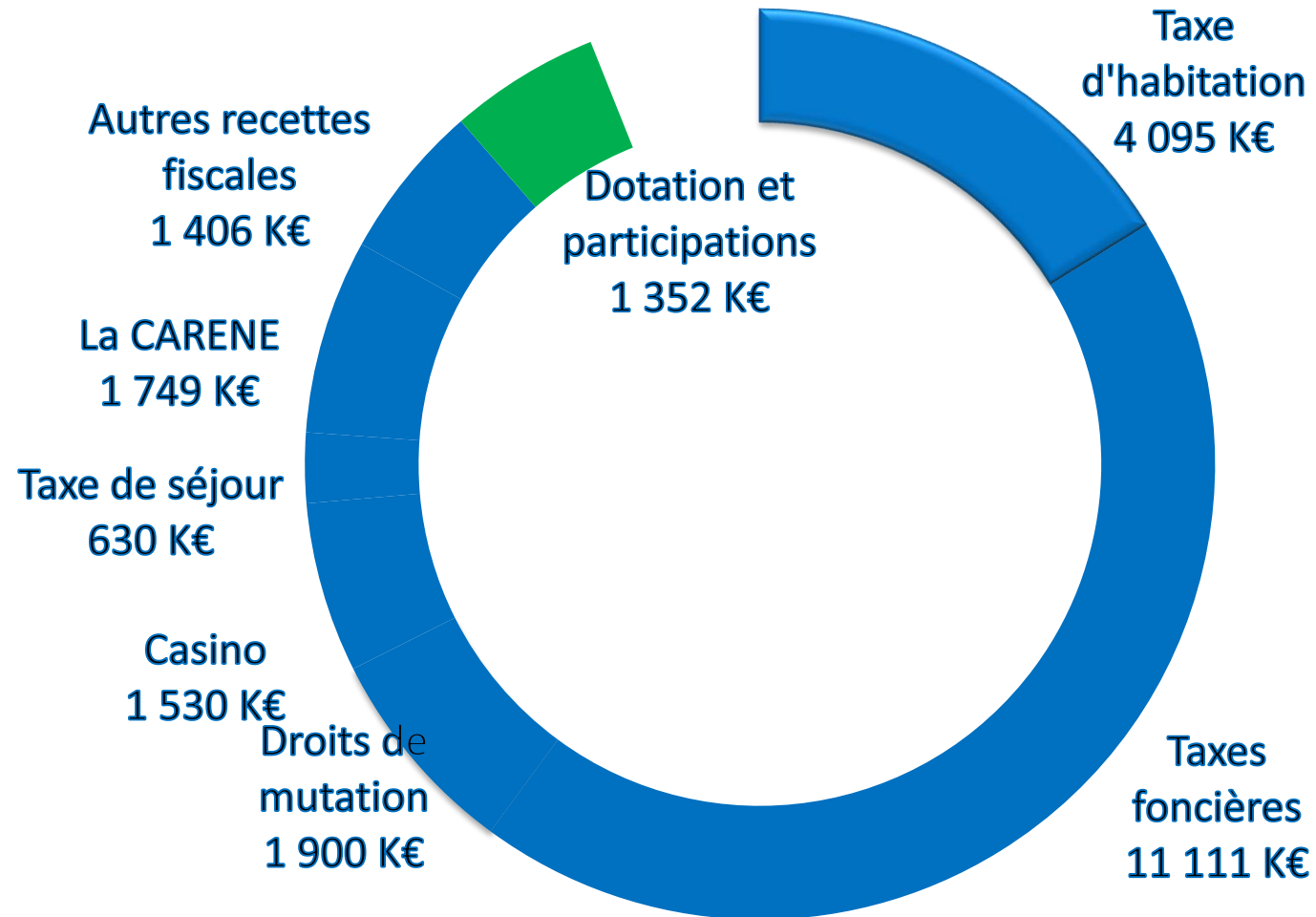
Les autres recettes fiscales (TCFE, voirie, paris hippiques, ...) intègrent la taxe sur les éoliennes



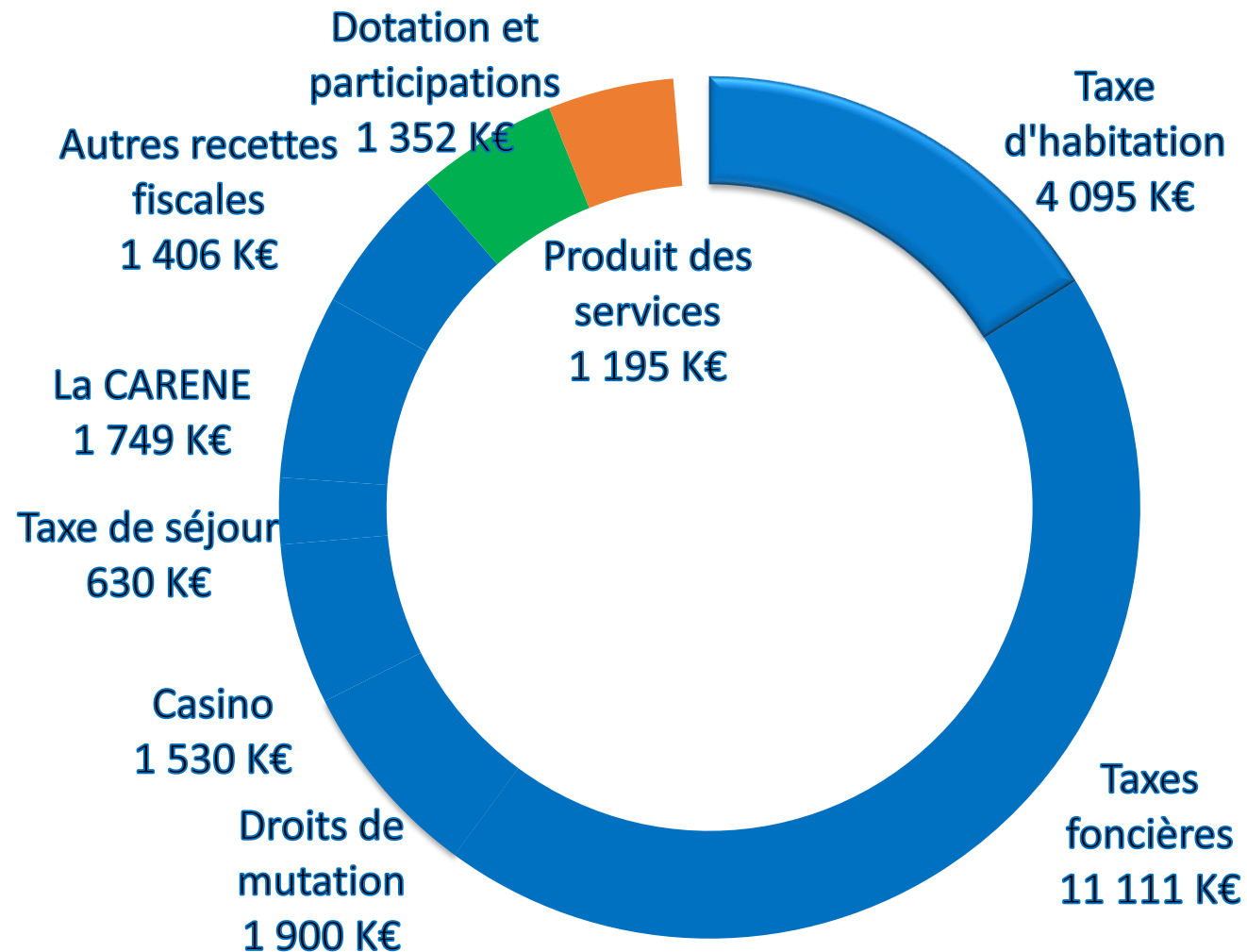
Avec 22 421 K€, les recettes fiscales représentent 89 % du budget de fonctionnement



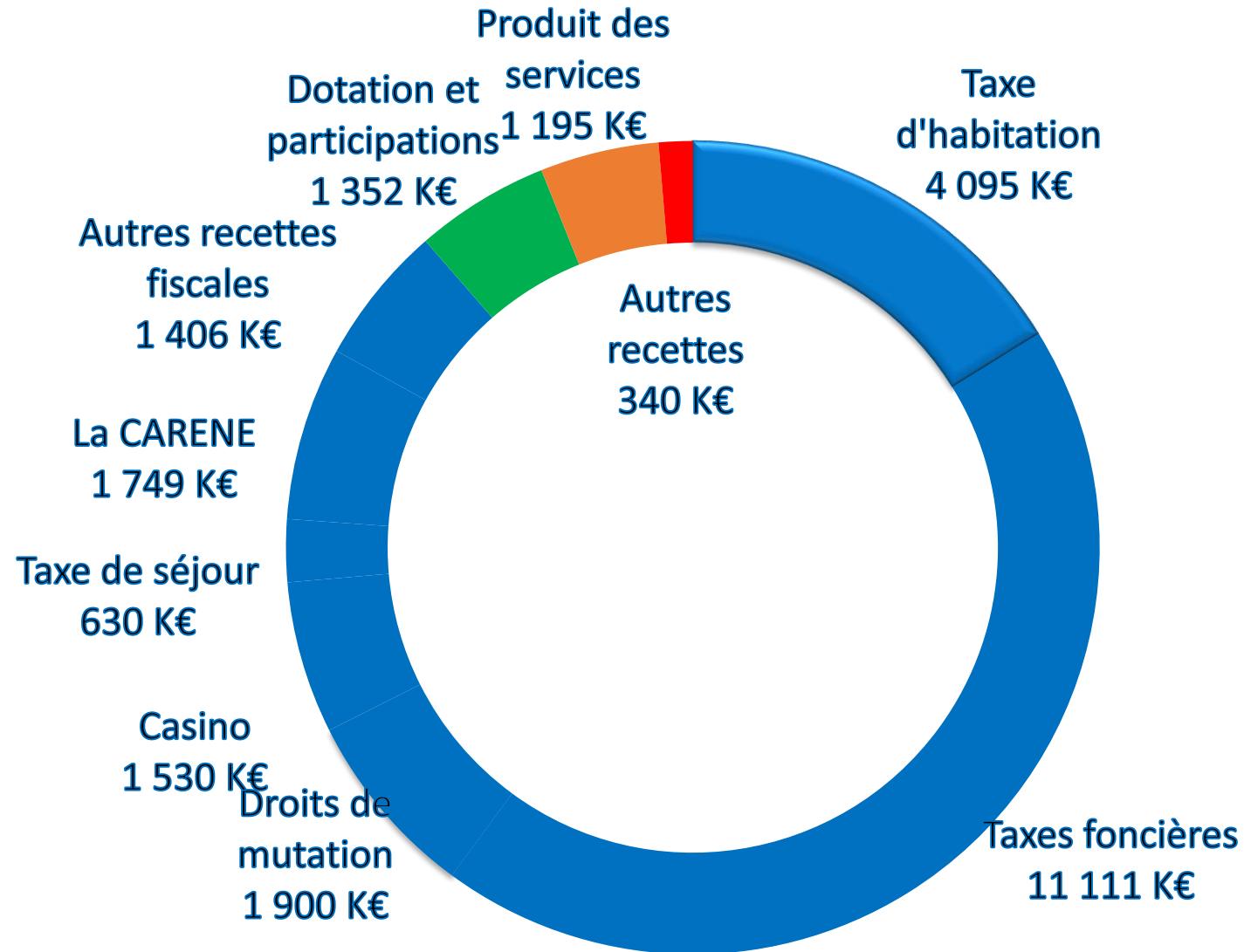
Des dotations et participations globalement stables entre 2022 et 2023



1 195 K€ pour les produits des services



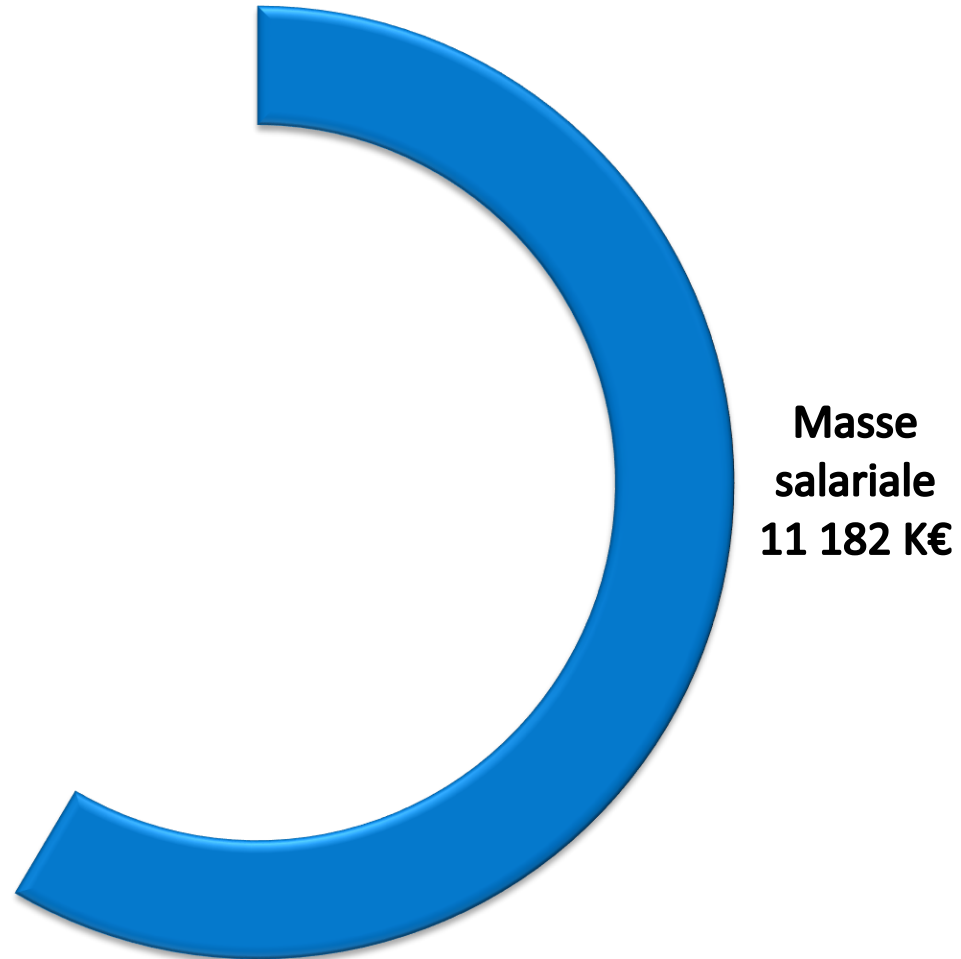
Au total les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 25 309 K€



Les dépenses réelles de fonctionnement sont fortement impactées par le contexte national

- Les dépenses réelles : 19 116 K€
 - + 10,82 % par rapport au BP 2022,
- Les dépenses d'ordre : 6 403 K€
 - - 4,32 % par rapport au BP 2021,

Une hausse de 8,25 % de la masse salariale à rapprocher des mesures nationales

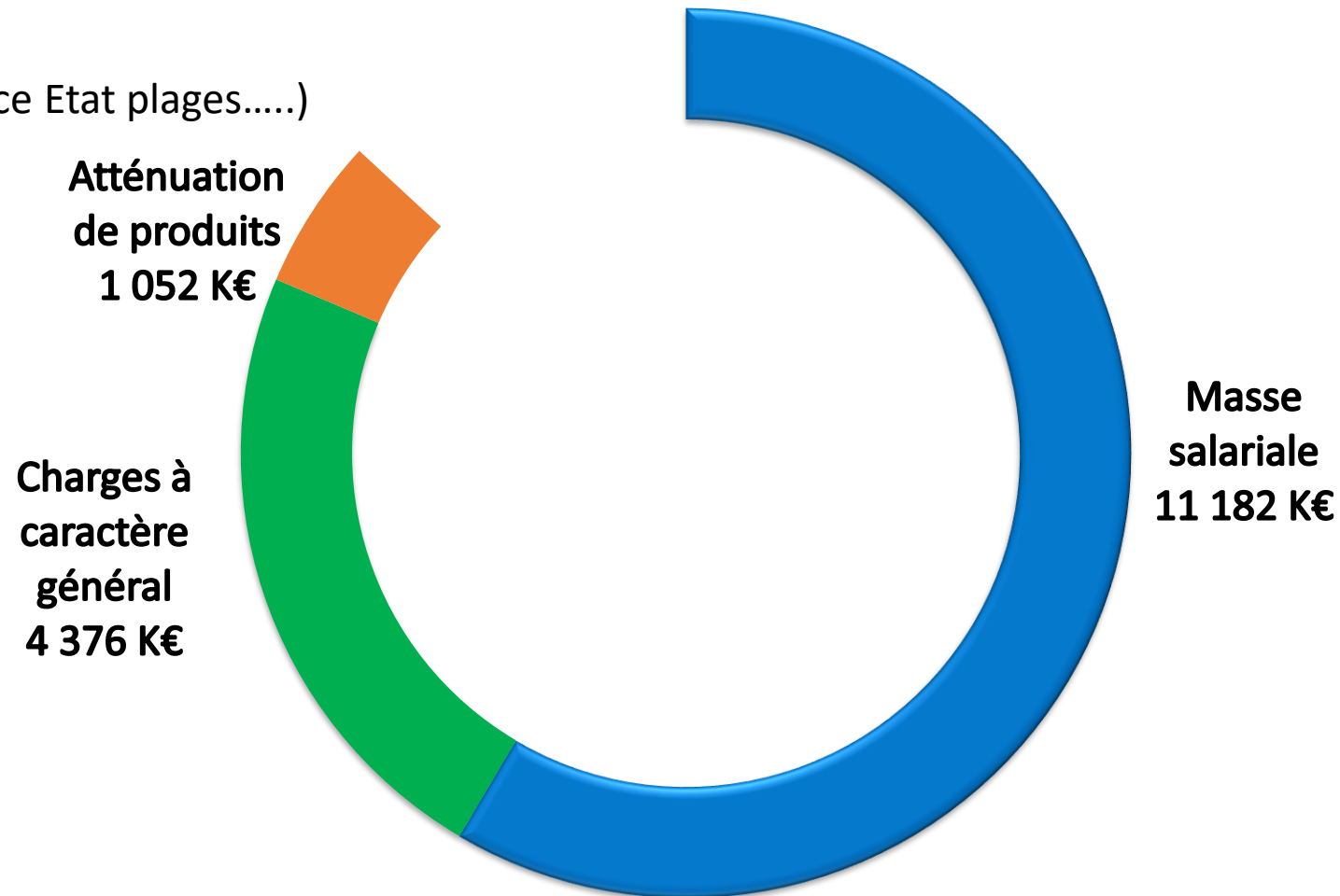


Des charges à caractère général exposées à l'inflation

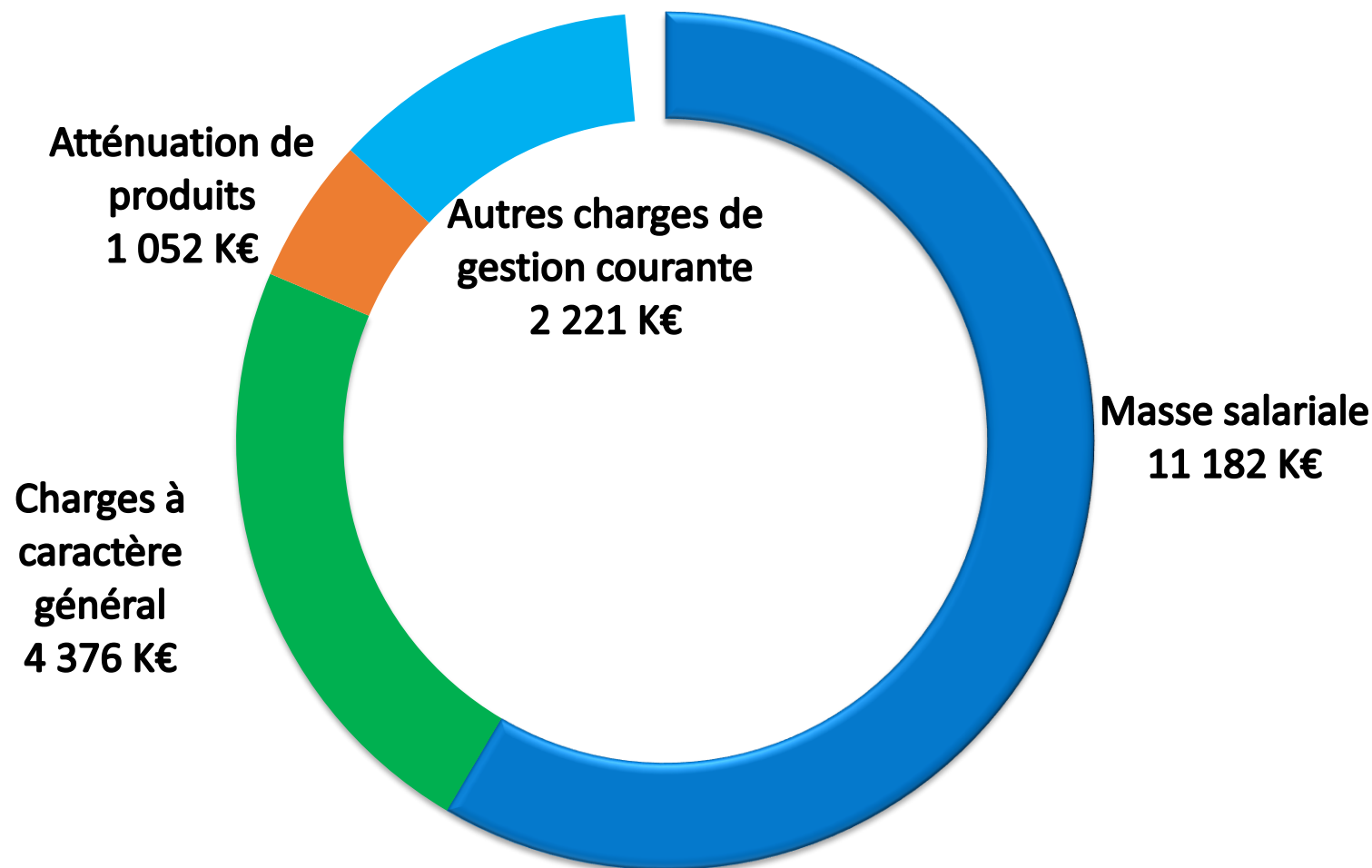


La charge des atténuations de produits est en forte hausse avec le retour du prélèvement SRU

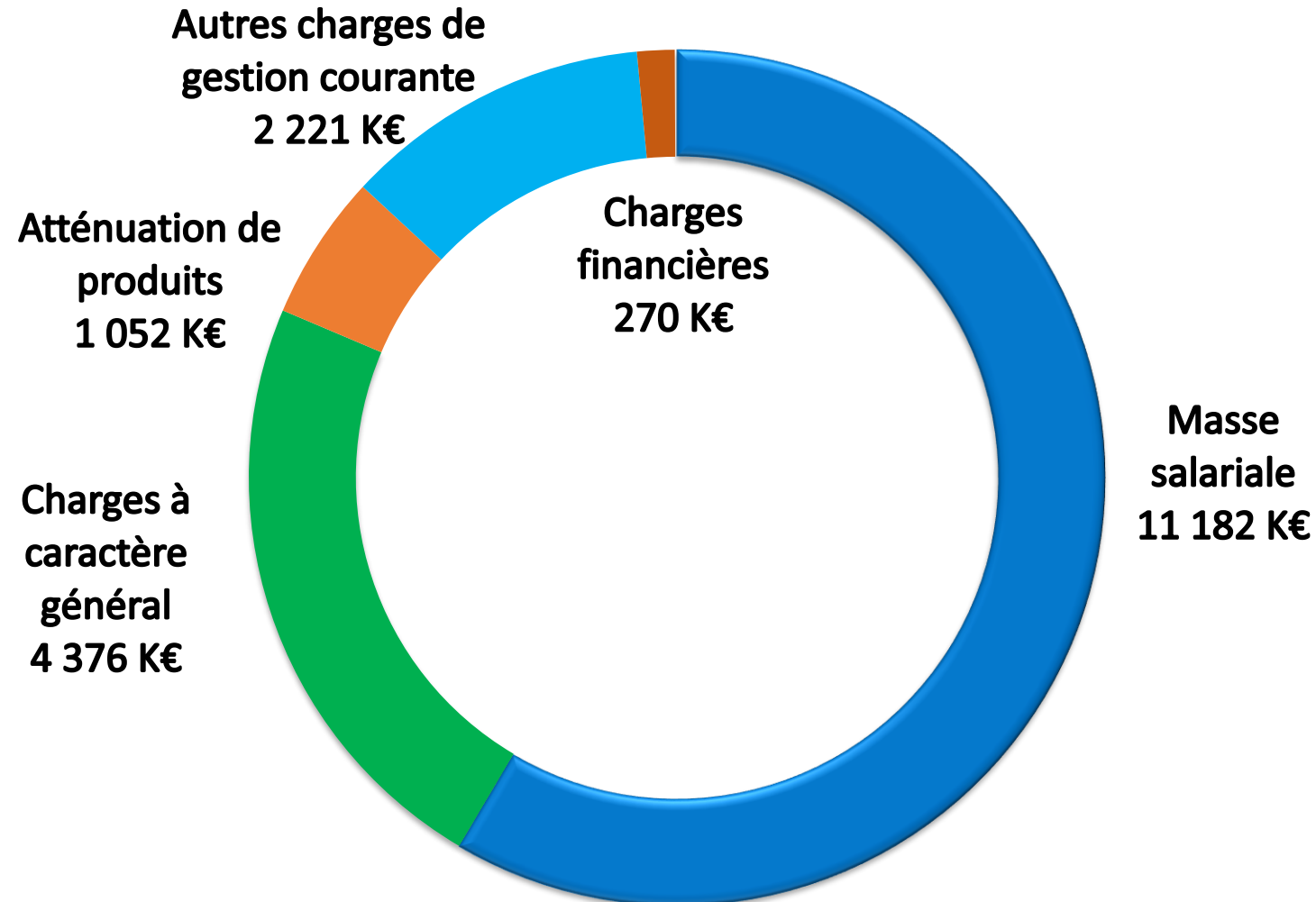
(Fpic/SRU/Sydela/redevance Etat plages.....)



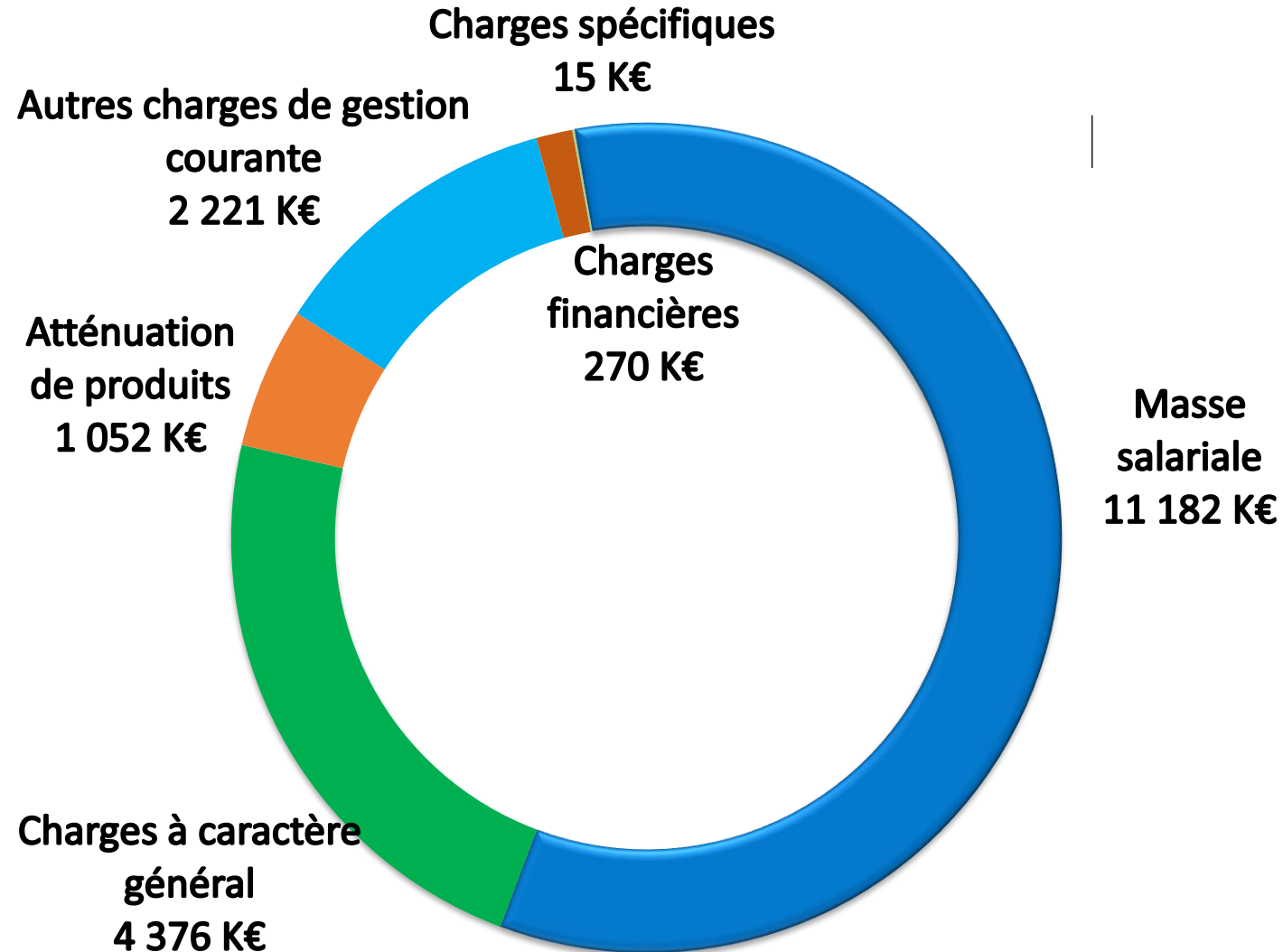
Les autres charges de gestion courante voient leur périmètre évoluer avec la M57



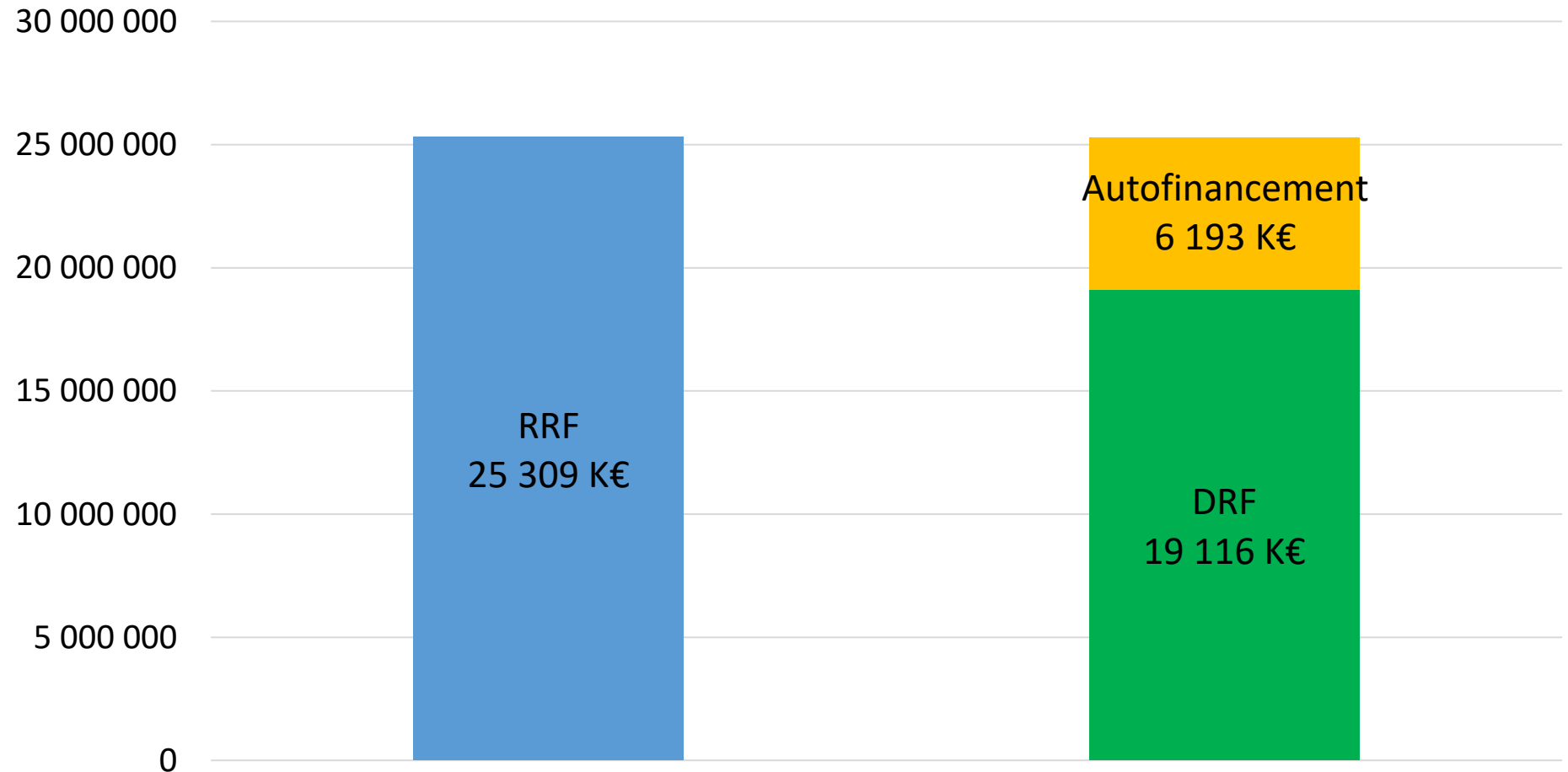
Les intérêts d'emprunts sont en hausse du fait du recours à l'emprunt en 2022



Les « charges spécifiques » se limitent aux seules annulations de titres sur exercices antérieurs



Recettes moins dépenses: l'autofinancement 2023 s'élève à 6 193 K€

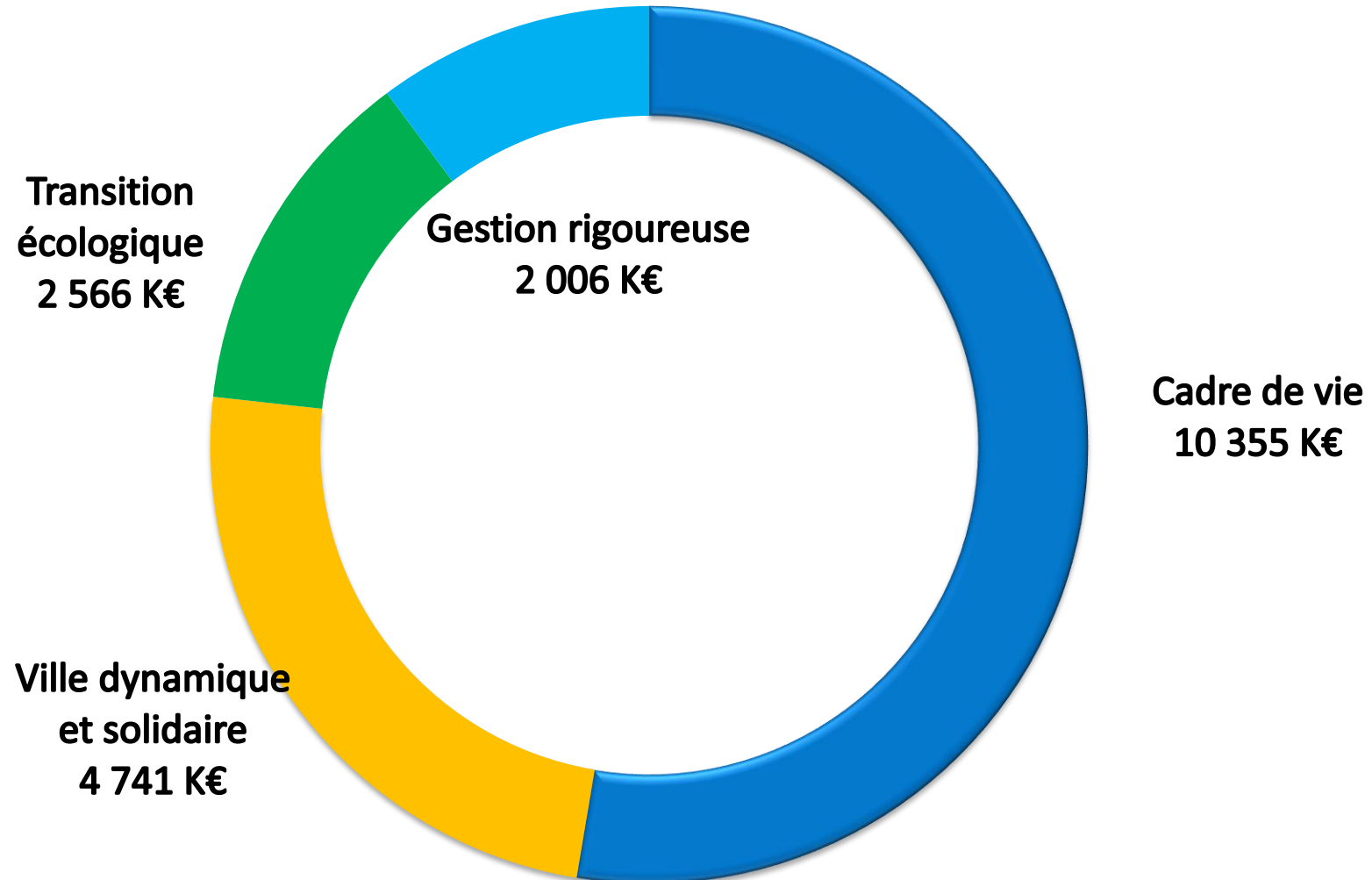




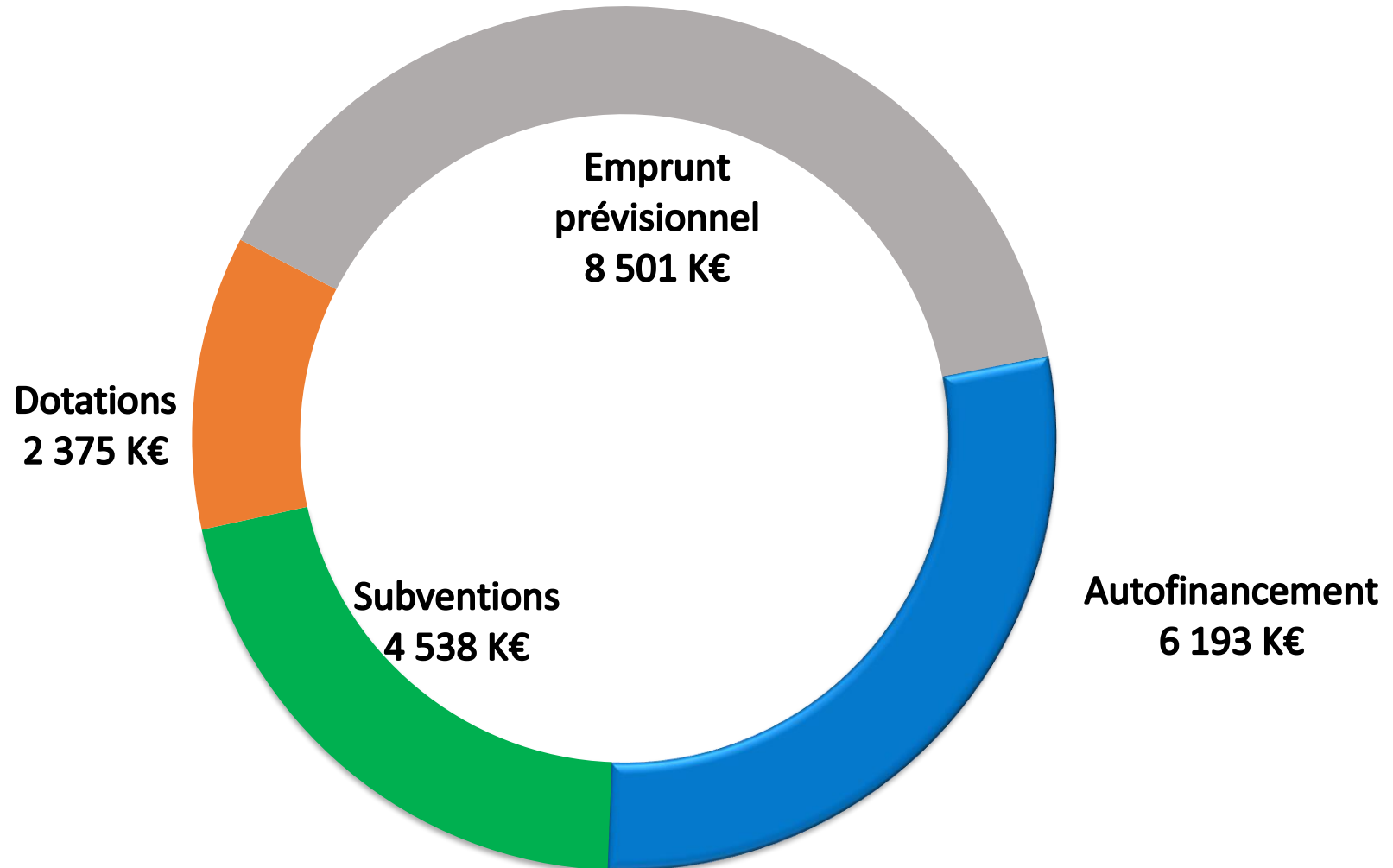
Budget primitif 2023

La section d'investissement

Près de 20 M€ consacrés à la mise en œuvre des projets du mandat



Ces dépenses sont financées de manière équilibrée



Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville : 10 355K€

- Le cœur de ville : 1 670 K€

- Le front de mer : 6 021 K€



Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville : 10 355 K€

- Mise en œuvre du plan de circulation avec pour objectif d'apaiser la circulation, de développer les mobilités douces et de végétaliser des espaces publics : 1 100 K€,
- Entretien annuel de la voirie : 500 K€

Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année : 4 741 K€

- Le cinéma : 1 525 K€,
- Deux terrains de padel et couvertures de courts : 366 K€



- Enveloppe pour saisir les opportunités d'acquisitions foncières : 2 000 K€

Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année : 4 741 K€

- Le cinéma : 1 525 K€,
- Deux terrains de padel et couvertures de courts : 366 K€



- Enveloppe pour saisir les opportunités d'acquisitions foncières : 2 000 K€,
- PUP Armor (700 K€),
- Extension des P'tits Dauphins : 50 K€

S'engager collectivement dans la transition écologique : 2 566 K€

- Rénovation énergétique des bâtiments : 190 K€
- Autonomie énergétique du Pouligou : 1 000 K€



Ombrières



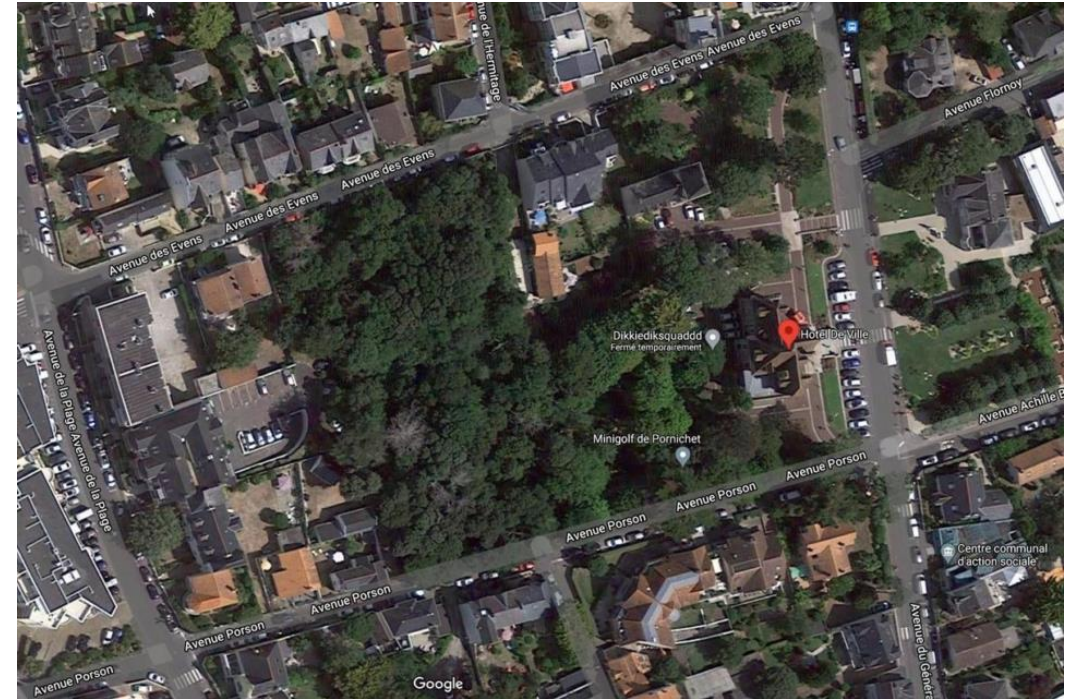
Panneaux solaires sur toiture

S'engager collectivement dans la transition écologique : 2 566 K€

- Poursuite de la modernisation du parc d'éclairage public (400 K€),



- Préservation des espaces naturels : 350 K€



Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité : 2 006 K€

- L'entretien des bâtiments municipaux : Le PABC (350 K€, le complexe Prioux (165 K€), les travaux de sécurisation de l'hippodrome (90 K€), ...
- Renouvellement du parc automobile : 252 K€
- Le futur CTM : 390 K€
- Modernisation informatique : 110 K€,

Pour résumer le budget primitif 2023 :

- Le déploiement des projets du mandat, avec notamment, la transition écologique et le cadre de vie,
- Disposer d'un haut niveau d'autofinancement,
- Un financement équilibré des dépenses d'investissement,



Vote des taux des impôts locaux 2023

Des taux des impôts locaux 2023 stables

- Conformément aux orientations budgétaires, aucune augmentation des taux en 2023 :

	Taux 2022	Taux 2023	Evolution
Taxe d'habitation	13,55 %	13,55 %	0 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,67 %	34,67 %	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	45,59 %	45,59 %	0 %